

**ENTRELIEN, le maillon manquant dans l'accompagnement
des personnes souffrant de troubles bipolaires et de leurs proches.**

Entrelien est une association récente qui s'est constituée à partir d'un projet porté par K2, association grenobloise reconnue de patients bipolaires et de leurs proches. Gérard Ferroud, président de K2, et Claudine Marcoz, vice présidente, sont les porteurs du projet ENTRELIEN, unique en France.

Genèse et évolution

ENTRELIEN a répondu à un appel à projet de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes ouvert pour sélectionner des innovations sociales en matière de santé. Le projet a été retenu et s'inscrit dans un champ expérimental.

La mise en œuvre repose, dans un premier temps, sur un partenariat conclu entre l'association et trois établissements du champ sanitaire grenoblois, le CHU Grenoble Alpes par l'intermédiaire du professeur Bougerol, le Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI) et la clinique du Dauphiné.

Au-delà de ce partenariat, ENTRELIEN s'inscrit dans un travail de réseau et développe des liens avec les médecins de ville, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), les services sociaux des Conseils Départementaux, les Conseils Locaux de Santé mentale (CLSM), le Réseau Handicap Psychique (REHPSY), le Centre Référent de Réhabilitation psychosociale et de Remédiation cognitive (C3R) du CHAI.

L'essaimage du dispositif ENTRELIEN au niveau régional est l'un des objectifs fixés par l'ARS à l'issue de la mise en place de cette structure innovante. Les attentes relatives à ce projet vont donc bien au-delà du soutien au projet initial.

Le projet d'ENTRELIEN comble l'espace manquant qui fait le lien entre le système social, en particulier médical, les proches et la personne souffrant de trouble bipolaire. Il n'y a pas, à ce jour, d'accompagnement personnalisé prenant en compte la désocialisation due aux phases critiques qui est à l'opposé de la capacité d'adaptation du malade bipolaire à la vie courante en dehors des crises.

- Les porteurs du projet organisent leur activité autour des phases qui caractérisent la maladie. Ils mettent en exergue ses incidences, ses retentissements sur leur vie, celle de leurs proches, et ses conséquences parfois extrêmes tel le suicide. Ils insistent sur le fait que, lors des phases intercritiques (espace séparant les crises), les personnes sont en mesure de reprendre leur place à part entière dans le système social : famille, travail, engagement, etc.

Le projet

ENTRELIEN propose un mode de prise en charge sur un segment d'intervention et de public bien spécifique. ENTRELIEN est une structure d'accompagnement qui s'adapte, d'abord, aux phases inhérentes aux troubles bipolaires. Cet accompagnement sera assuré par des salariés recrutés comme médiateurs-pairs (Les médiateurs-pairs sont des personnes bipolaires ou proches de bipolaires qui apportent leur expérience dans la pratique de leur activité). Il s'agit de proposer aux patients de nouvelles ressources pour qu'ils deviennent experts de leur maladie en conjugaison avec un programme de soin.

Le mode d'intervention d'ENTRELIEN est de restaurer le lien entre les acteurs sociaux et le malade, d'où le nom de la structure. En effet, la maladie, par ses phases hautes incontrôlables et par ses phases basses inadaptées, détruit le lien du bipolaire avec ses proches, son employeur et tout le système social (la solitude est le fléau majeur du bipolaire).

Les missions et l'organisation

La différence notable, que l'on observe dans la structure ENTRELIEN réside dans les modèles de coordination et de partenariat. Ces modèles ne reposent pas sur le schéma classique des équipes d'intervention qui ont une orientation de « soin » très marquée: un médecin, un ou plusieurs soignants, un psychologue, des éducateurs spécialisés. ENTRELIEN ne salarie pas de personnel médical et social mais constitue un partenariat avec les médecins, les structures hospitalières, les services hospitaliers, les services sociaux etc.

- Le médiateur- pair de santé mentale est un nouvel acteur d'une coordination basée sur les partenariats. C'est un nouveau modèle de pluridisciplinarité et d'articulation entre les structures de soin et l'environnement social du patient.
- Cela s'inscrit dans une double reconnaissance : celle du champ de compétence et d'intervention des médiateurs - pairs et celle d'un mode de fonctionnement horizontal dans lequel doivent se concevoir les collaborations et, parmi elles, les structures de soins.

Ce que l'on pourrait retenir et souligner :

Le concept d'ENTRELIEN innove par sa volonté de situer le malade et ses proches dans leur environnement social. Le modèle s'est construit à partir des besoins exprimés par les malades bipolaires, leurs proches au sein de l'association K2. Il ne peut être comparé à aucune autre forme de structure existante.

- L'accompagnement individualisé ne s'inscrit pas sur du long cours, la stabilisation étant le but recherché par ENTRELIEN. Ce sont les variations d'humeur du patient qui vont déterminer les modes d'intervention, que ceux-ci relèvent du sanitaire, du social ou du médico-social.
- L'accompagnement est transversal. Il restaure le lien avec l'environnement social de la personne bipolaire pour la maintenir dans une norme sociale comme tout un chacun, avec quelques précautions à respecter (rôle pédagogique d'ENTRELIEN). Les personnes souffrant de troubles bipolaires ne sont pas considérées comme des handicapées. Ces malades travaillent souvent dans les circuits de droit commun et occupent pour certaines, des postes à responsabilités et fonctions hautement qualifiées.
- Les proches, qui sont dans une autre souffrance, sont sollicités en tant que partenaires à qui ENTRELIEN accorde autant d'attention qu'à la personne souffrant de troubles bipolaires.

Ce projet est en cohérence avec les orientations de la loi de santé, notamment avec les articles relatifs à l'organisation des soins en santé mentale qui prévoient un renforcement des collaborations entre les établissements et structures psychiatriques et les autres acteurs de l'accompagnement.

L'initiative d'ENTRELIEN relève de « l'innovation en santé », thème de l'appel à projet à laquelle elle a répondu. A ce titre, elle devrait susciter l'intérêt et l'adhésion de l'ensemble des acteurs de la santé mentale.

- **Entretien rappelle que le trouble bipolaire affecte 3% de la population, selon les données de l'OMS, ce qui représenterait deux millions de personnes en France.**
- **La destruction des liens du malade avec son environnement social est une des premières conséquences du trouble bipolaire.**
- **Un repérage précoce et un accompagnement spécifique lors des phases critiques permettraient de réduire les hospitalisations, limiter les conduites à risques et diminuer les ruptures avec l'environnement social, dont la famille.**